

## Le gâchis de la Consolation à Besançon

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 23 mai 2018



En [2010](#), j'évoquais les déboires du diocèse de Besançon qui ne savait plus quoi faire de son ancien séminaire, désormais vide. A l'époque, Mgr **Lacrampe** n'avait pas voulu le confier à l'Institut du Bon Pasteur qui cherchait des bâtiments assez grands pour loger ses séminaristes. Aujourd'hui, l'association loufoque qui occupe ce bâtiment va être liquidée. Et Mgr **Bouilleret** ne va rien y changer.

Le tribunal de commerce de Besançon [a engagé une procédure](#) de liquidation judiciaire d'Artisans de Paix, l'association qui occupait et animait le site de Consolation depuis huit ans. Afin d'assurer les dernières activités pour lesquels il s'était engagé, Artisans de paix pourra fonctionner jusqu'au 15 août. L'association disposait de sept salariés et des services d'une vingtaine de bénévoles. Artisans de paix s'était fait connaître par des stages ésotériques, allant

des « Cercles de l'eau », à « La forêt et les présences invisibles » en passant par « Médecin holistique, chamanisme sauvage et sous-personnalités psychoactives »...

Artisans de paix ne payait plus ses loyers pour le site de Consolation depuis de longs mois. Il lui fallait verser 75 000 € par an au propriétaire des lieux la Fondation du Val de Consolation composée de l'État, le Département, la commune, l'archevêché ou les anciens élèves de Conso.